

# A Tire d'Aile

N°220  
Oct 2017

Journal gratuit de l'AFDAIM-ADAPEI 11



## Sommaire

P. 2 / P. 3

### Actualités

Assemblée Générale 2017  
Congrès Unapei  
Fiches pratiques en FALC

P. 4 / P. 5

### Zoom sur...

La réponse accompagnée pour tous

Nouveauté en FALC



P. 6 / P. 7

### Vie des établissements

Foyer de Pennautier  
ESAT de Limoux  
ESAT de Lézignan  
ESAT de Rieux-Minervois  
IME de Limoux  
IME de Narbonne

P. 8

### Agenda

### Brèves

On en parle...

## Editorial

Chères familles,  
Chers amis,

Tout d'abord je tenais à remercier tous ceux qui ont participé directement ou indirectement à notre Assemblée Générale en juin dernier. C'est un moment important pour l'Association et pour ses adhérents puisqu'il permet d'acter les orientations et de poursuivre les projets inscrits dans notre Projet Associatif Global.

Ces projets sont au cœur de la vie des établissements et services de l'AFDAIM-ADAPEI 11 avec comme préoccupation principale la qualité de vie des personnes accueillies.

L'amélioration des solutions d'accompagnement en fonction des projets personnalisés des personnes en situation de handicap est au centre de l'actualité.

Ainsi vous trouverez dans le « zoom » de ce numéro un sujet sur « la réponse accompagnée pour tous », démarche nationale qui s'incarne concrètement dans notre département qui en est un des pionniers comme nous l'a indiqué Mme ROUMAGNAC, Directrice de la MDPH, lors de notre assemblée générale.

Bonne lecture.

**Jean-Paul FRÉJUS,**  
Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11

Edité par le Siège AFDAIM-ADAPEI 11

ZI Estagnol - Rue Nicolas Cugnot - CS 20001 - 11890 CARCASSONNE Cedex

Tél : 04.68.10.25.50. - Fax : 04.68.47.38.00. - [www.afdaim-adapei11.org](http://www.afdaim-adapei11.org)

Directeur de Publication : Claude DELONCA - Directrice Générale

Rédaction : Direction Générale, établissements

Conception graphique : A-S ALBOUY - Service Communication AFDAIM-ADAPEI 11

Impression Imprimerie Gabelle - Tirage : 1100 exemplaires

Le Chiffre du mois ...

**150** votes exprimés à  
l'Assemblée Générale



Papier 100%  
recyclé

Afdaim  
Adapei 11



IMPRIM'VERT®

# Actualités

# Actualités

## Assemblée Générale de l'AFDAIM-ADAPEI 11

La 62<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AFDAIM-ADAPEI 11 a eu lieu le samedi 10 juin à Carcassonne.

Après les interventions de Madame ROUMAGNAC, Directrice de la MDPH 11 et de Monsieur TROMBERT, Président de l'Unapei Languedoc-Roussillon, a débuté l'Assemblée Générale avec la présentation du rapport d'Activité, du rapport financier, du rapport du Commissaire aux Comptes et, du Rapport Moral et d'Orientations.

Toutes les résolutions ont été approuvées.

La fin de matinée a été dédiée à la présentation de la télé-dentisterie par le Docteur Bernard BRET, un film sur le nouvel IME de Limoux a été projeté et deux résidents du Foyer de Lastours sont venus parler de leur habitat studio sur Leucate.

Un grand moment d'émotion est venu clôturer cette matinée très dense avec la remise des Médailles du Travail «On» et «Grand On». Sept personnes ont été honorées :

- Yvette AUDOUIN : 35 ans d'ancienneté, médaille «On»
- Michel MARTELOZZO : 36 ans d'ancienneté, médaille «On»
- Francis PELISSIER : 36 ans d'ancienneté, médaille «On»
- Serge ROIG : 37 ans d'ancienneté, médaille «On»
- Henri ADLER : 40 ans d'ancienneté, médaille «Grand On»
- André DECART : 40 ans d'ancienneté, médaille «Grand On»
- Roger MONTECH : 40 ans d'ancienneté, médaille «Grand On».



## Focus : Congrès Unapei de Nancy



A l'occasion du 57<sup>ème</sup> Congrès de l'Unapei qui se déroulait du 1<sup>er</sup> au 3 juin dernier à Nancy, une délégation de l'AFDAIM-ADAPEI 11 avait fait le déplacement.

Ainsi Madame DELONCA, Directrice Générale, Madame LATORRE, Administratrice, Monsieur FREJUS, Président et Monsieur CROS, Trésorier Adjoint, se sont rendus à ce grand rassemblement annuel pour y représenter l'Association.

Madame Laurence LATORRE qui avait déposé sa candidature en tant qu'Administratrice de l'Unapei a été élue brillamment à l'occasion de l'Assemblée Générale.



## Fiches pratiques en FACILE à Lire et à Comprendre (FALC)

A l'initiative de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et en collaboration avec l'Unapei, 17 fiches d'informations à destination des personnes en situation de handicap intellectuel ont été créées en FALC (FACILE à Lire et à Comprendre) afin de faciliter leur information.

- La PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
- L'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- L'AAEH (Allocation d'Education Enfants Handicapés)
- Le complément de ressources
- Etre aidé pour trouver un travail lorsqu'on est handicapé
- Vous êtes handicapé : vous pouvez travailler en milieu ordinaire ou en milieu protégé
- Vous travaillez en milieu ordinaire : qui peut vous aider à adapter votre travail à votre handicap ?
- Vous travaillez en milieu protégé : qui peut vous aider pour adapter votre travail à votre handicap ?
- La RQTH (Reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé)
- Tout savoir sur la CMI (la Carte Mobilité Inclusion)
- La CMI priorité (Carte mobilité Inclusion Priorité).
- La CMI stationnement (Carte Mobilité Inclusion stationnement).
- La CMI invalidité (Carte Mobilité Inclusion invalidité).
- Vous avez moins de 60 ans : comment demander une CMI
- Vous avez plus de 60 ans et vous n'êtes pas concerné par l'APA : comment demander une CMI ?
- Vous avez plus de 60 ans et vous avez l'APA : comment demander une CMI ?

Ces fiches sont téléchargeables sur le site de la CNSA:

<http://www.cnsa.fr/documentation/publications-de-la-cnsa/les-fiches-en-facile-a-lire-et-a-comprendre>

Sur le site de l'Unapei :

<http://www.unapei.org/Des-fiches-en-facile-a-lire-et-a-comprendre-sur-les-aides-et-les-demarches-pour.html>

Mais aussi sur le site de l'AFDAIM-ADAPEI 11 : [www.afdaim-adapei11.org](http://www.afdaim-adapei11.org) dans la rubrique «Actualités».

Si toutefois vous ne pouvez pas télécharger ces fiches, vous pouvez les demander en version «papier» au siège de l'AFDAIM-ADAPEI 11 auprès d'Angélique ARREGHINI.



Extrait du livret sur la PCH (prestation de compensation du handicap)

# Zoom sur...

## La réponse accompagnée pour tous



La « réponse accompagnée pour tous » fait suite au rapport « **Zéro sans solution** » rendu par Monsieur **PIVETEAU** en juin 2014.

C'est la loi Santé 2016-41 du 26 janvier 2016 modifiant le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) qui donne un cadre juridique légal à ce nouveau dispositif. Il permet ainsi d'avoir un dispositif d'orientation permanent avec la mise en place de réunions de Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) avec ou sans financeurs, en vue de rédiger un Plan d'Accompagnement Global (PAG) sous forme d'engagements des partenaires concernés.

**La mise en oeuvre de «réponse accompagnée» s'organise dans le cadre de 4 axes complémentaires. Cette mission a été confiée à Madame Marie-Sophie DESAULLE :**

### **Axe 1 - La mise en place d'un dispositif d'orientation permanent.**

Cet axe est piloté par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et comprend quatre chantiers pilotés localement par les MDPH :

Chantier 1 : Définition du dispositif d'orientation permanent (PAG/GOS...)

Chantier 2 : Appui aux premiers sites du déploiement territorial du projet

Chantier 3: Accompagnement de l'évolution des pratiques dans les MDPH

Chantier 4 : Mise en place d'un dispositif de mise en situation

### **Axe 2 - Le déploiement d'une réponse territorialisée pour tous**

L'objectif essentiel est d'agir sur l'offre afin d'accompagner son adaptation continue pour mieux répondre aux besoins au moyen de contrats partenariaux notamment entre ARS, conseils départementaux et rectorat d'une part et les CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) des établissements de santé, ainsi que des établissements et services sociaux et médico-sociaux d'autre part.

### **Axe 3 - La création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs**

Il s'agit pour l'essentiel de développer l'expertise d'usage et de faciliter un accompagnement par les pairs (les pairs sont des personnes qui sont concernées par un handicap, leurs familles ou les associations qui les représentent).

### **Axe 4 - L'accompagnement au changement des pratiques**

L'objectif prioritaire est la simplification des tâches administratives des MDPH à faible valeur ajoutée pour les usagers.

Il s'agit aussi d'accompagner les changements dans le secteur médico-social notamment en améliorant la formation professionnelle.

## **Intervention de Madame ROUMAGNAC, Directrice MDPH 11 Assemblée Générale de l'AFDAIM-ADAPEI 11 - 10 juin 2017**

« Cette réponse accompagnée pour tous est notre feuille de route, c'est notre façon de fonctionner à la MDPH.

En Août 2015 nous avons reçu de la CNSA et du Ministère des Affaires Sociales l'appel à candidature pour être un site pionnier pour le déploiement de ce dispositif avant sa mise en oeuvre dans toutes les MDPH au 1er janvier 2018.

Et nous avons été sélectionnés : la MDPH de l'Aude fait partie des 23 départements pionniers dans ce nouveau dispositif.

C'est un dispositif très important parce qu'il est dans la continuité de la loi de 2005 et de sa philosophie. Au niveau de la MDPH on ne s'auto-saisit pas, on

est saisi par un usager ou son représentant légal. On co-construit les choses avec lui. Le 26 janvier 2016, cette loi de modernisation de notre système de santé acte le dispositif de la réponse accompagnée pour tous et rappelle bien, le réaffirme, on ne travaille pas sans l'usager.

Cela nous donne une vision réaffirmée de cette nécessité. »



## Localement, comment cela se passe dans l'Aude ?

La MDPH de l'Aude a fait partie des 23 sites pionniers à partir de septembre 2015.

Retour sur les 4 axes :

**Premier axe : le dispositif d'orientation permanent.** Si une personne a une orientation de la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie) en établissement et ne peut pas la faire valoir, elle peut faire la demande d'un Plan d'Accompagnement Global sous forme d'un simple courrier. La MDPH peut ensuite convoquer tous les acteurs, les financeurs afin de trouver les réponses adaptées. La réponse peut être immédiate mais aussi construite par étape. Elle est toujours construite avec l'utilisateur et sa famille. A la MDPH de l'Aude il y a actuellement une quarantaine de plans d'accompagnement en cours. A ce jour, des solutions ont toujours été trouvées grâce aux partenaires. Parfois ce n'est pas la solution dans sa totalité qui est proposée mais une partie. Elle va alors se construire par étapes du dispositif.

L'AFDAIM-ADAPEI 11 est au cœur puisque des cadres de direction participent régulièrement à l'élaboration des PAG : 45 en 2017.

**Deuxième axe : la réponse territorialisée.** L'idée est, à travers un diagnostic partagé et construit avec les partenaires locaux, de voir quels sont les besoins des audois et faire valoir au niveau des financeurs et au niveau du ministère des affaires sociales et de la CNSA quelles sont les propositions qui pourront être faites en réponse aux

besoins qui sont repérés.

**Troisième axe : la prise en compte de la parole des personnes en situation de handicap.**

La MDPH de l'Aude a développé une série de chantiers : la conciliation par les pairs, une permanence des représentants du Défenseur des Droits au sein de la MDPH. Dans l'Aude ce fut aussi la priorité de créer le comité des usagers avec la valorisation de la parole de l'expert profane, soit une personne en situation de handicap, soit une personne proche d'une personne handicapée, qui devient experte sur le handicap. Il est important de recenser les experts profanes et de voir avec eux quelles sont les modalités pour pouvoir les associer à l'évaluation des handicaps.

**Quatrième axe : Le changement des pratiques.**

Parce qu'aujourd'hui, la création de places dans les établissements devient difficile. Il faut trouver des solutions adaptées qui sont co-construites avec l'utilisateur, et répondent réellement à ses besoins, ses attentes sans avoir besoin de créer des places. Ce travail se fait avec l'ARS et le Département, l'éducation nationale, les associations gestionnaires d'établissements, la CAF, la MSA, la CPAM, mais également sur le plan de la région.

A partir du 1er janvier 2018, ce dispositif sera applicable à toutes les MDPH dans tous les départements de France.

**La «réponse accompagnée pour tous» cherche à trouver des solutions d'accompagnement pour toutes les personnes handicapées.**

**C'est la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui gère ce dispositif.**

**Ce dispositif permet de trouver des solutions d'accompagnement en fonction des projets et des besoins des personnes handicapées.**

**Même si les désirs des personnes ne sont pas toujours réalisables, des solutions adaptées seront recherchées grâce à des réunions de travail avec la MDPH, les associations locales, l'ARS, l'éducation nationale, la CAF, la MSA, la CPAM et le Département.**



# Vie des établissements ....

## Foyer de Pennautier Citoyen



Des résidents de l'unité pour personnes handicapées vieillissantes (PHV) et du foyer d'hébergement de Pennautier ont assisté à la commémoration du 08 mai 1945, qui marque la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Après un rappel des faits a lieu la levée du drapeau. La chanson «nuits et brouillards» de Jean Ferrat et le chant des partisans sont suivis d'une minute de recueillement. Une couronne de fleurs est ensuite déposée au pied du

monument aux morts.

Le public présent a chanté la Marseillaise et le maire a remercié tout le monde, en particulier M. GALLIFA – résident de l'unité PHV – qui a débuté ce jour-là sa fonction de porte drapeau.

## ESAT de Rieux-Minervois Voyage au pays de nos ancêtres

Avant les congés d'été, l'ensemble de l'ESAT de Rieux Minervois a choisi de passer une journée au Village



Gaulois près de Toulouse.

«C'était très accueillant pour le public. Nous avons visité la poterie, vu une reconstitution avec les habits d'époque. Ensuite on nous a montré comment on faisait des objets en terre cuite : vases, verres, boîtes ...

En poursuivant la visite nous avons vu les bateaux en forme de coque qui sont recouverts de peau de bête, puis la fabrication de bijoux en fer et en or. Ensuite nous avons observé la fabrication de la monnaie et un groupe a visité l'atelier du forgeron qui nous a montré la fabrication du briquet en fer.

Nous avons passé une bonne journée tous ensemble dans un cadre différent du travail à l'ESAT. Certains ont quand même regretté de ne pas avoir vu Astérix et Obélix dans le Village Gaulois ...»

Tous les travailleurs de l'ESAT sont contents des sorties culturelles faites chaque année.

## IME de Limoux Sortie à Sigean



La sortie à la réserve de Sigean a permis aux enfants et adolescents de l'IME de Limoux de clôturer une année scolaire dans la joie et la convivialité.

## ESAT de Limoux Election du CVS

Le 22 mai 2017, nous avons été élus par nos collègues travailleurs de l'ESAT de Limoux.

M. Mathieu KIEFFER est élu président du CVS. Mme Hafsa KOCHIDA et M. Frédéric HARVENT sont titulaires. M. MARCH est élu suppléant.

Grâce à la mairie de Limoux qui nous a prêté des isoairs et une urne nous avons pu voter dans de vraies conditions de vote. Tout était adapté pour permettre à chacun de voter (photo sur les bulletins). Nous espérons qu'à la fin de notre mandat nous aurons pu faire avancer des choses dans notre ESAT.



Les représentants du CVS

## ESAT de Lézignan Remise des Médailles du Travail

Le 6 juillet 2017 dernier a eu lieu la remise de trois médailles du travail, en présence de Mme Vordy directrice de l'ESAT et de l'ensemble du personnel de l'ESAT Jean CAHUC.

Ce sont messieurs Daniel LOPEZ (médaille d'or), Stéphane DRUCBERT (médaille d'argent) et Philippe BOUROUGAT (médaille vermeil) qui ont été honorés.



## Sortie estivale



Il est d'usage à l'ESAT Jean Cahuc de Lézignan-Corbières de faire une sortie avant les congés d'été. Cette sortie a eu lieu le 27 juillet 2017 et l'ensemble des usagers

et du personnel y ont participé. Cette année, la directrice Audrey Vordy et la chef de service Elisabeth Cavaillé sont venues partager le pique-nique. La sortie s'est déroulée en deux temps : matinée à la cité de Carcassonne puis départ pour le lac de la Cavayère pour le pique-nique de midi avec après-midi détente pour les uns, baignade, foot, rugby ou encore pétanque pour les autres. Retour pour 17h15 à l'ESAT ou chacun est rentré chez soi après une agréable journée.

# Vie des établissements ...

IME de Narbonne



L'accessibilité des lieux de culture et des pratiques artistiques pour tous est essentielle. C'est cela que l'IME Les Hirondelles de Narbonne et les CM2 de l'école Jean Jaurès de Narbonne ont essayé de proposer avec succès le 16 juin 2017 sur la Scène Nationale du Théâtre de Narbonne en présentant devant près de 900 personnes L'Odyssée d'Homère. 50 enfants et adolescents avec handicap mental cognitif, TSA (troubles du spectre autistique) ou polyhandicapés ont partagé le plateau avec 25 élèves ordinaires. Une coopération au niveau des élèves mais également une coopération entre tous les professionnels.

De plus, avec le soutien des Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions de Narbonne, 450 élèves de toute la ville ont pu assister gratuitement au travail de leurs camarades. Un dossier pédagogique a été réalisé pour donner aux enseignants des outils afin qu'ils préparent leur classe avant leur venue à la représentation.

La municipalité par l'intermédiaire de la délégation handicap a assuré toute la logistique : accompagnement du projet, location de la salle de spectacle, éditions des affiches, des flyers, des programmes et des billets... Le tissu associatif local et plusieurs clubs service se sont mobilisés en proposant de nombreuses actions pour aider au financement (vente aux enchères, vide-greniers, dons...). Enfin de nombreux bénévoles ont tous œuvré en amont pour la réussite de cette représentation unique. Une sacré aventure avec plusieurs objectifs : outre la volonté de présenter un spectacle ambitieux, cultu-

rel et de qualité d'un point de vue artistique dans la lignée du travail déjà mené par l'IME Les Hirondelles depuis des années, les équipes éducatives ont souhaité travailler en coopération autour d'un projet fédérateur et faire travailler des enfants et adolescents handicapés avec des enfants ordinaires. C'est pourquoi, la ligne directrice de ce projet a été la recherche de l'ouverture et de partenariats extérieurs à l'IME. La coopération a donc un rôle central à jouer dans notre société qui cherche à devenir plus inclusive.

## • Pourquoi avoir choisi L'Odyssée ?

- Adapté par Olivier Paolini (enseignant spécialisé et coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement de l'IME Les Hirondelles), l'oeuvre d'Homère retrace le voyage d'Ulysse semé d'embûches à travers la mer Méditerranée pour rentrer chez lui à Ithaque.
- Comment ne pas faire un parallèle entre ce voyage et les difficultés que rencontrent quotidiennement les personnes handicapées ? Des difficultés qui ne sont pas dues au handicap de l'élève, de l'enfant ou de la personne mais au manque d'adaptations ou d'accompagnement humain voire matériel dans notre société. Nous rendons difficile la vie des personnes handicapées par un manque d'accessibilité en général.
- A l'heure où nous parlons d'inclusion dans la société et dans nos écoles, il est tout à fait légitime de se poser des questions.
- Les professionnels de l'IME en sont convaincus : le handicap n'est pas une barrière à la culture. Nous devons apprendre à mieux coopérer pour la rendre accessible à tous.

## Handicap ? Inclusion ? ... Coopération !

Le cadre législatif de la scolarisation des élèves handicapés a évolué durant les années qui viennent de s'écouler. Faisant suite à la loi du 11 février 2015, qui pose le droit à la scolarisation pour tous les élèves en situation de handicap, l'école inclusive prônée depuis la loi de Refondation de l'École de la République de 2013 engendre progressivement un changement systémique.

Cette mutation de notre école est un basculement de vision qui renverse le principe de l'éducation spécialisée pour rendre accessible une éducation pour tous. Les professionnels de l'enseignement et du médico-social ainsi que les acteurs locaux impliqués doivent rénover leurs pratiques pour tenir compte de ces modifications. Cependant, un certain nombre de représentations et d'obstacles empêchent encore la scolarisation des élèves handicapés en milieu ordinaire.

Est-ce que la coopération ne pourrait pas avoir un rôle à jouer pour mieux inclure ?

Olivier PAOLINI  
Professeur des Ecoles - IME  
de Narbonne

# Agenda... Brèves... on en parle...

## Agenda

- 8 Septembre : CHSCT
- 11 et 12 septembre : séminaire Directeurs
- 19 Septembre : Conseil d'Administration
- 29 septembre : Comité d'Entreprise
- 3 Octobre : Bureau
- 6 Octobre : Réunion Directeurs
- 9/10 Octobre : Séminaire Cadres Intermédiaires
- 10 Octobre : Commission Financière
- 24 Octobre : Conseil d'Administration (Budgets)
- 27 Octobre : Comité d'Entreprise
- 7 Novembre : Bureau
- 10 Novembre : Réunion Directeurs
- 24 Novembre : Comité d'Entreprise

## Les brèves

### Visite du Président de l'Unapei

Le vendredi 22 septembre a eu lieu à Carcassonne le rassemblement de toutes les Associations affiliées à l'Unapei de la grande Région Occitanie.

A cette occasion, le Président de l'Unapei, Monsieur Luc GATEAU, a fait le déplacement ainsi que Mme Marie-Aude TORRES MAGUEDANO, Directrice exécutive.



L'Unapei a souhaité profiter de cette rencontre pour organiser le lancement officiel de l'expérimentation de télé-odontologie sur la région Languedoc-Roussillon en présence du Docteur Pierre LAGIER et de Wided HALAOUA de l'Unapei, du Docteur Nicolas GIRAudeau, chirurgien-dentiste et Maître de conférence à la faculté d'odontologie de Montpellier ainsi que des représentants de la société e-dentech.

### Permanence CCAS de Narbonne

Madame Huguette HENRIC continue la permanence déjà en place au CCAS à Narbonne tous les troisièmes vendredis du mois de 9H à 12H30. Vous pouvez la joindre par mail : hughenric@hotmail.fr ou au 04.68.10.25.50.

**Attention l'adresse a changé. Les permanences se déroulent désormais 29 rue MAZINI (ancien Pôle Emploi).**

### Conseils patrimoniaux de Maître BESENCENOT

L'AFDAIM-ADAPEI 11 propose à ses adhérents de bénéficier gracieusement de conseils patrimoniaux dispensés par le Cabinet de Maître BESANCENOT, notaire à Carcassonne.

Les familles sont reçues individuellement dans les locaux du siège administratif de Carcassonne.

Pour accéder à ce service, la prise de rendez-vous est obligatoire auprès d'Angélique ARREGHINI au 04.68.10.25.61.

ou par E-mail : angelique.bes@afdaim.org

## On en parle ...

### L'Indépendant

9/06/2017 - Pennautier

« A la découverte dans le bois de la Canarde »

### L'Indépendant

26/07/2017 - Ormégon

« Avec Stéphanie, le Foyer Chaminade découvre le lavoir »

### L'Indépendant

27/06/2017 - Pennautier

« L'ASC XIII à l'AFDAIM »

### La Dépêche du Midi

20/08/2017 - Castelnaudary

« J-3 : un vent de fraîcheur avec l'AFDAIM »

### La Dépêche du Midi

7/05/2017

Roquetaillade

« Les éoliennes tourneront pour l'AFDAIM »